

DIPLOME D'ETAT DE TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

(Décret du 01 mars 2006)

Formation dispensée depuis 2003

CONDITIONS D'ACCES

Aucun diplôme n'est exigé pour suivre cette formation.

Les candidats, âgés de 18 ans minimum à l'entrée en formation, devront toutefois avoir satisfait à l'examen d'admission organisé par le centre ayant pour but d'apprécier leurs aptitudes à suivre la formation et leur motivation pour la profession (1 épreuve écrite d'admissibilité et 1 épreuve orale d'admission).

OBJECTIFS

La formation doit permettre aux futurs professionnels d'acquérir des compétences pour effectuer une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes en difficulté (familles, personnes âgées, handicapées ou en situation d'exclusion) et leur intégration dans leur environnement, et à créer et restaurer le lien social.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4.

PROGRAMME DE LA FORMATION

➤ **Formation théorique : 950 heures**

Elle est construite à partir de 6 domaines de compétences et comprend 6 domaines de formation (DF) :

- **DF1 Conduite du projet d'aide à la personne (270 H)**

(Cadre institutionnel et juridique des politiques d'aide et d'action sociale, droits et devoirs des usagers et professionnels, méthodologie de projet et de l'intervention, développement de la personne...)

- **DF2 Communication professionnelle et travail en réseau (100 H)**

(Travail en partenariat et réseau, transmission de l'information...)

- **DF3 Réalisation des actes de la vie quotidienne (150 H)**

(Aspects techniques de la vie quotidienne : alimentation, hygiène, ergonomie, entretien du cadre de vie...)

- **DF4 Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes au quotidien (150 H)**

(Accompagnement à la vie quotidienne, psychopédagogie, gestion du budget, aspects psychologiques, sociaux et culturels de la vie quotidienne...)

- **DF5 Contribution au développement de la dynamique familiale (150 H)**

(La famille : famille et son environnement, l'enfant et l'adolescent, formes de maltraitance, dispositifs de lutte...)

- **DF6 Accompagnement social vers l'insertion (130 H)**

(Facteurs socio-économiques, psychologiques et culturels de l'exclusion, connaissances des dispositifs concourant à l'insertion, connaissance des publics...)

➤ **Formation pratique : 1155 heures**

Elle se déroule sous forme de 32 semaines de stages :

- 2 stages d'une durée de 420 H chacun (12 semaines)

- 1 stage d'une durée de 175 H et 1 stage d'une durée de 140 H

Au moins un des stages doit être réalisé au domicile des personnes aidées.

FORMATION INITIALE
RNCP 4503 – Formacode 44 008

Qualification des formateurs en charge de la formation :
- Corps professoral qualifié : min. 4 ans d'expérience professionnelle dans le secteur social
- Enseignement général : min. Bac+4 et 5 ans d'expérience professionnelle
Equipements : centre de ressources et salles de cours
Langue d'enseignement : français



Contact : URASS/IFMES
Rivière l'Or – 97212 Saint-Joseph
contact@urass-ifmes.com
0596.42.56.56

Responsable de filière : Hélène MARCY



Plus de renseignements :
<http://www.urass-ifmes.com>

Durée : 24 mois

Frais de sélection : 75€ (*)

Période : mars/avril

Droits d'inscription/an : 450€

Période : juin/juillet

Démarrage : début octobre

(*) tous les coûts sont donnés sous réserve de modifications